

La conservation des sites naturels sacrés à l'épreuve des dynamiques territoriales (Sénégal)

Sidia Diaouma BADIANE¹

Laboratoire de Biogéographie, Département de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

***Résumé** : Les sites naturels sacrés présentent des caractéristiques très variées au Sénégal. Ils constituent parfois des vestiges d'écosystèmes naturels d'une grande valeur culturelle et écologique. Ils matérialisent un savoir écologique traditionnel menacé de disparition sous l'effet de plusieurs pressions idéologico-politiques. Cette recherche réalisée dans quelques localités des régions du Cap-Vert, du Delta du Saloum et de la Casamance au Sénégal, a permis d'analyser la présence des sites naturels sacrés en relation avec les dynamiques territoriales. Les résultats prouvent que les processus actuels de développement et d'accès des populations aux services de base agissent au détriment de ces espaces sacrés et de la biodiversité qui y est associée.*

***Mots clés** : sites naturels sacrés, conservation, dynamique, territoire, Sénégal.*

Introduction

Les sites naturels sacrés sont partout considérés aujourd'hui comme des espaces qui participent de manière significative au maintien de la biodiversité. La conservation des sites naturels sacrés a toujours été du ressort des communautés traditionnelles. La vocation religieuse de ces sites est un élément fort d'appropriation et sous-tend les stratégies de leur préservation aussi bien en milieu urbain, qu'en milieu rural. Même s'ils sont parfois peu connus, leur étude relève d'une importance capitale en raison de la jonction qu'ils font entre les socio-systèmes et les systèmes écologiques.

Dans certaines parties du monde, les sites naturels sacrés restent encore au cœur des préoccupations environnementales liés aux dynamiques territoriales. Le processus de développement territorial a provoqué un recul notable de certains sites naturels sacrés faisant craindre leur disparition.

Dans cet article, nous nous intéressons à trois zones du Sénégal où l'on rencontre un nombre variable de sites naturels sacrés. Ces sites naturels sacrés semblent être agressés de toutes parts. Au-delà des processus naturels qui font évoluer tous les écosystèmes, la situation de diminution des sites naturels sacrés voire de disparition font évoquer des questions de menace généralement imputables aux facteurs anthropiques de mutation des territoires.

¹ Email : sidia.badiane@ucad.edu.sn

A cet égard, les sites naturels sacrés subissent différentes formes d'agressions qui les fragilisent, parce qu'elles réduisent progressivement leur superficie et leur richesse écologique. Aujourd'hui, les perturbations sont courantes, alors que certains sites naturels sacrés représentent des écosystèmes naturels intacts, d'autres ont été progressivement occupés par la spéculation foncière exacerbée notamment dans les zones urbaines. Cette analyse porte essentiellement sur le nombre de sites naturels sacrés selon les localités en rapport avec le processus de développement apprécié à travers l'indice de développement régional (IDR). Elle interroge les enjeux présents et futurs des effets du développement sur la conservation des sites naturels sacrés.

Méthodologie de l'étude

Les données mobilisées dans cet article sont de nature quantitative et qualitative. Un travail documentaire a permis de faire le point sur les recherches déjà effectuées sur les sites naturels sacrés au Sénégal en particulier. Il s'agit notamment de (Ndiaye & Diagne, 2004 ; Badiane, 2005, 2006 ; Fall, Diouf & Badiane, 2010, Diatta, 2012). Ces travaux ont justifié dans une large mesure le choix des zones d'étude. Les bases de données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ont été exploitées pour extraire tous les indicateurs de développement régional (IDR) appliqués au Sénégal. La cartographie est réalisée avec les données de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC). Il s'agit notamment des limites administratives, des routes, des unités d'occupation du sol. Les coordonnées géographiques des sites naturels sacrés ont été relevées. De même, une caractérisation des différents sites naturels a été faite. Les entrevues avec les personnes ressources (chefs de village, chefs coutumiers, dépositaires, personnes âgées, initiés, etc.) et les travaux scientifiques spécifiques aux sites naturels sacrés (rapports, mémoires, thèses, etc.) ont permis d'établir le répertoire des sites sacrés des territoires étudiés. Ainsi pour chaque localité, la liste des sites sacrés a été dressée, ainsi que leur localisation.

La relation entre le nombre de sites naturels sacrés et certains indicateurs socio-économiques a été étudiée sous la forme d'une régression linéaire simple en utilisant le logiciel Stata/SE 12. La probabilité trouvée indique le degré de signification du modèle linéaire obtenu en fonction de l'hypothèse nulle d'absence de relation statistique.

Résultats

Cette recherche met en exergue un certain nombre de constats, qui permettent d'apporter une analyse en tenant compte de trois aspects. Il s'agit particulièrement de la caractérisation des sites naturels sacrés, de l'importance de leur conservation et de la relation entre leur nombre et le niveau de développement des localités concernées.

Caractéristiques des sites naturels sacrés étudiés

Le nombre de sites naturels sacrés répertoriés dans le cadre de cette étude est de 126. Ce chiffre ne reflète pas la totalité des sites naturels sacrés qu'on rencontre dans les différentes localités. Il faut noter que le nombre de sites naturels est très variable dans les territoires étudiés. Leurs caractéristiques restent également diverses du point de vue physionomique, spatiale (étendue) et fonctionnel. Parmi ces sites, on distingue des sites sacrés côtiers et des sites sacrés non côtiers. Certains sites sont boisés, d'autres dépourvus de végétation. La présence végétale est particulièrement importante à considérer. Le nombre d'arbres varie d'un site à l'autre. Il va de l'ordre d'un individu, par exemple le baobab de la rue de Thiong (Dakar), à des milliers d'individus dans certains bois sacrés en Casamance (Badiane, 2012).

Tableau 1 : Quelques sites naturels sacrés répertoriés à Oussouye

Nom	Installation actuelle / Caractéristiques
Kayi-kalèmesifome	A proximité du marché Forêt royale, cimetière
Husontène	Près du service d'agriculture Forêt dense
Jihachoubang	Route de Sarédemba en face de la Maison des femmes Forêt assez dense (cimetière)
Ehounia	Près de l'école élémentaire Ahoumousèle (kalobone) Forêt dense, lieu de culte des femmes
Kayikalobone	Route de Mlomp (sortie de commune) Forêt royale, initiation
KouchouEfouhounia	A côté du service des eaux et forêts Forêt dense, cimetière
Kabungue	Limite nord du CEM Aline Sitéo Diatta Forêt dense, interdiction

Source : Badiane, 2019

Il existe aussi des sites naturels sacrés installés sur des rochers notamment dans la région du Cap-Vert (Dakar). Il s'agit des sites comme *Bagnoul* au niveau du Cap Manuel, *Kheungue* (Phare des Mamelles), *Toundou Sala* (Yoff). Selon Ndiaye et Diagne (2004), la situation en altitude de certains sites naturels sacrés du Cap-Vert s'explique par le respect d'une instruction du génie des lieux, qui aurait voulu que sa demeure soit érigée sur une élévation au-dessus de la mer. C'est particulièrement le cas du génie de Yoff Mame Ndiaré dont l'habitation est formée par trois pierres posées à même le sol avec une racine sous chaque pierre. A côté des sites naturels sacrés implantés sur un substrat rocheux (falaise, rochers), il y a des sites naturels sacrés caractérisés par la présence de l'eau, qu'il s'agisse de puits, de mares ou de marigots. Cette dernière catégorie de sites naturels sacrés est assez souvent rencontrée un peu partout en Casamance (marigot sacré à Mangagoulack) et dans le Saloum (puits sacré *Mbouday* à Falia). Il faut souligner que la plupart des plages de Dakar (*Kossoum*, *Ngadié*, *Tefess*) ou les amas coquilliers dans le Deltas du Saloum (*Ndafafe*, *Ndjanda*, *Ngasingsour*) sont aussi des sites naturels sacrés.

Tableau 2 : Quelques sites naturels sacrés répertoriés à Dakar

Nom local du site	Installation actuelle
Bagnoul	Cap Manuel
Boussoula	Anse Bernard
Yourou Ngaye	Toute la côte derrière le Palais de la République
Tefess	Le port de pêche. L'accès à ce site n'est plus possible
Déni Mbott	Le baobab de la rue de Thiong
Ngadié	Club des Antillais plage qui se trouve au bout de l'Avenue Mandela
Koulou Mbala	Plage de l'Institut Pasteur.
Ngadjiee	Bloc des Madeleines
Koussoum	Porte du millénaire

Source : Ndiaye et Diagne, 2004

Tableau 3 : Quelques sites naturels sacrés répertoriés dans le Deltas du Saloum

Nom local du site	Installation actuelle / caractéristique
Ndafafe	Amas coquillier, lieu de culte du fangool Ndafafé, génie protecteur du village de Falia
Ngasingsour	Amas coquillier, lieu où s'effectuait la circoncision des jeunes du village de Missirah
Mbadat	Puits, lieu de culte du fangool Mbadat
Niouetel	Arbre (baobab, <i>Adansonia digitata</i>), Lieu de conservation des devins avant la cérémonie de sacre du roi de Djilor
Doumbalbolon	Bolon (chenal d'eau), Refuge de ninkinanka
Bogolan-e djoul	Bolon (chenal d'eau), lieu où s'effectuait l'excision des jeunes filles du village de Némah Bah.

Source : Djigo, 2001

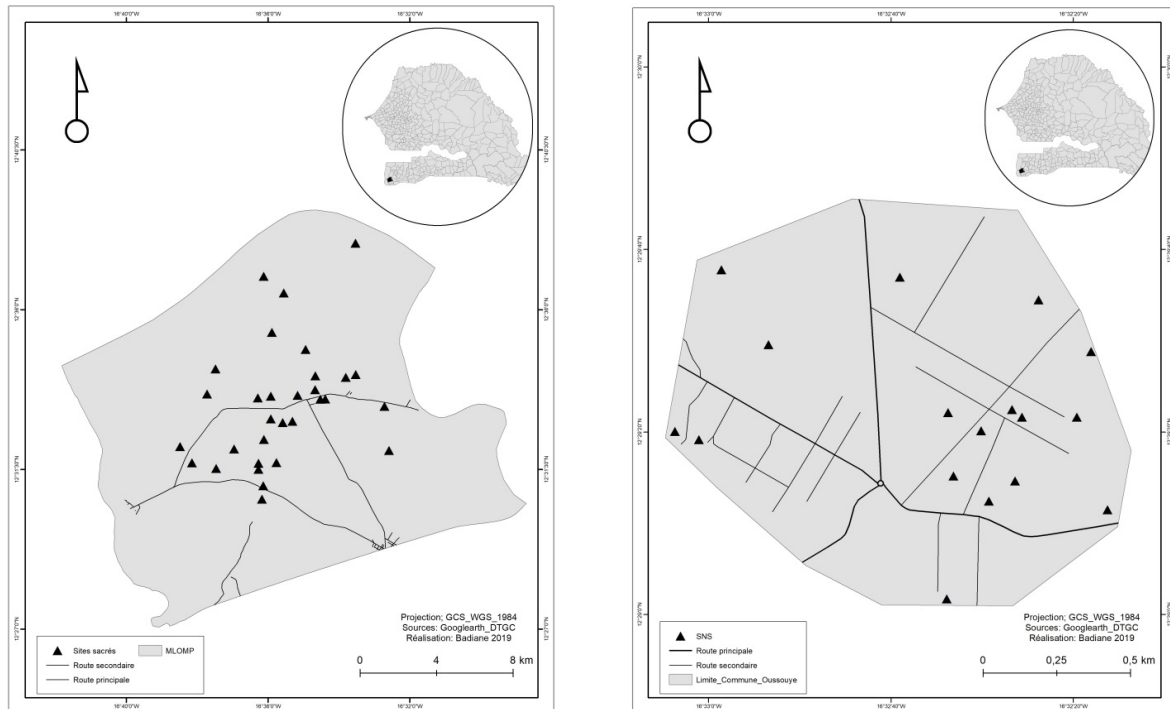
Un aspect important à souligner est le caractère communautaire des sites naturels sacrés. En effet, la majorité des sites naturels sacrés identifiés relève d'une utilisation communautaire. Les sites naturels sacrés familiaux ou individuels sont parfois nombreux dans certaines localités, mais restent les moins connus. La vocation des sites naturels sacrés est très variée. La plupart des sites servent à faire des rituels communautaires (protection, préparation des saisons, initiations traditionnelles, etc.).

La gestion des sites naturels sacrés est du ressort des chefs coutumiers. En général, chaque site sacré possède un maître de culte officiant toutes les cérémonies relatives à ce dernier. Le maître de culte assure l'intermédiation entre la communauté et le génie du site en question. Il est garant des rituels qui s'effectuent au niveau du site sacré. Il instruit au besoin les intéressés sur les procédures d'accomplissement des rituels ou d'accès à l'endroit sacré.

Répartition spatiale des sites naturels sacrés selon les localités

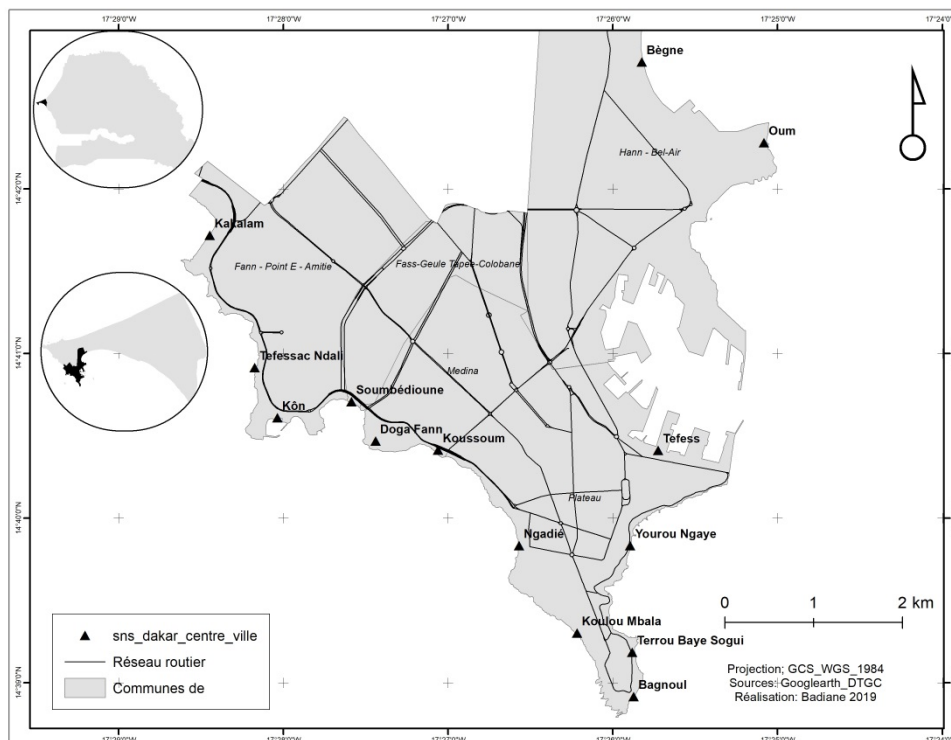
L'analyse spatiale montre une concentration de sites naturels sacrés dans la plupart des localités de la Casamance et du Saloum. C'est l'image des communes d'Oussouye, de Mlomp dans le département d'Oussouye. Dans ce département, plus de 350 bois sacrés sont répertoriés (Badiane, 2012).

Carte 1 : Répartition des SNS dans les communes de Oussouye et de Mlomp (Casamance)



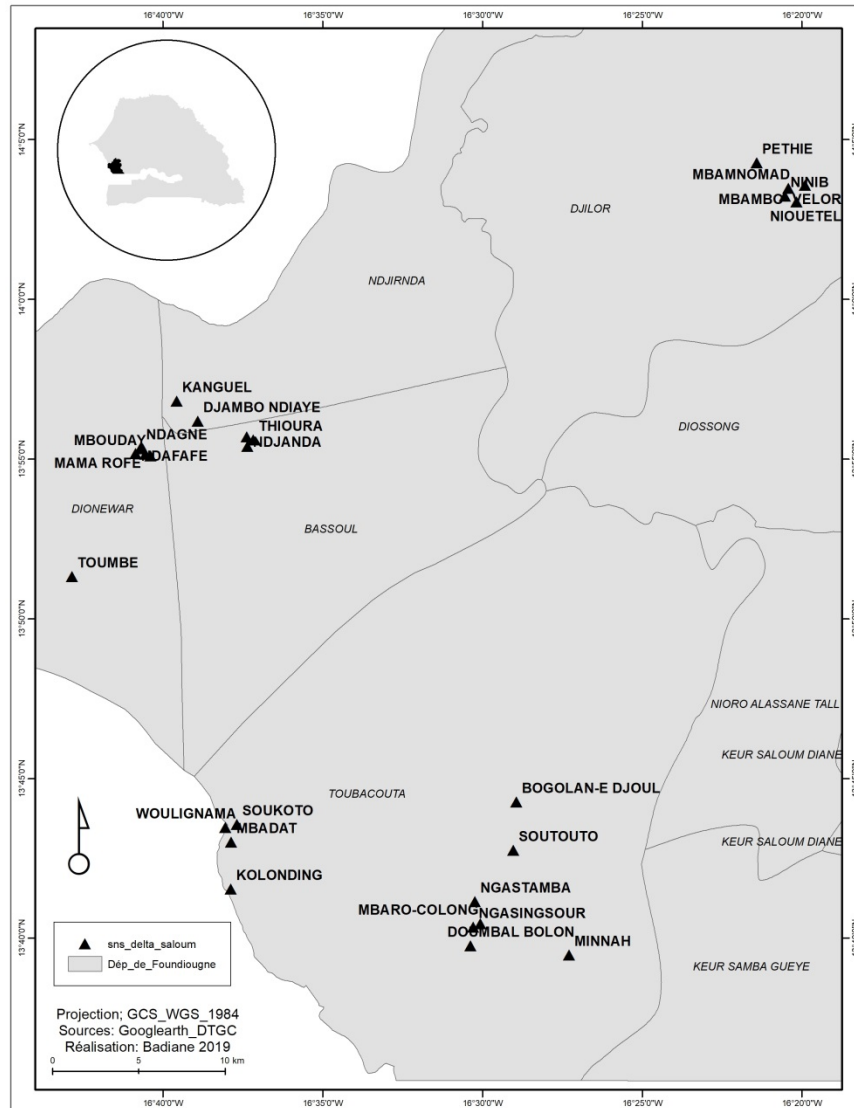
Dans l'agglomération de Dakar, sur la cinquantaine des sites naturels sacrés signalés par Ndiaye et Diagne (2004), les plus importants sont des sites côtiers. Quelques-uns sont cependant éloignés du littoral. L'emplacement des sites naturels sacrés est déterminé par les « génies » protecteurs des lieux ou par les maîtres du culte.

Carte 2 : Répartition des SNS dans l'agglomération de Dakar



La distribution des sites naturels sacrés dans le Delta du Saloum est dictée par le caractère amphibie du milieu. Ici les sites naturels sacrés se confondent aux amas coquilliers, généralement juchés aux cordons sableux. Ils sont aussi associés à des arbres remarquables ou des espaces aquatiques et marins (mares sacrées et marigots sacrés).

Carte 3 : Répartition des sites naturels sacrés dans quelques localités du Delta du Saloum



On peut remarquer la rareté des sites naturels sacrés sous forme de bosquets dans la région de Dakar. Cela peut être expliqué par le phénomène d’urbanisation qui affecte les espaces boisés. Les localités éloignées des centres urbains possèdent quelques sites sacrés à végétation forestière.

Importance de la conservation des sites naturels sacrés

Les sites naturels sacrés présentent des intérêts patrimoniaux considérables. Leur conservation participe au maintien d’un certain équilibre entre la société et le milieu

naturel. Les fonctions socio-religieuses, culturelles et écologiques justifieraient la résistance de ces sites, même dans le contexte actuel des mutations globales notamment en milieu urbain.

La vivacité des pratiques traditionnelles des peuples autochtones est un des éléments moteurs de la préservation des sites naturels sacrés. La conservation des sites naturels sacrés est en lien avec les savoirs locaux, les normes et les pratiques culturelles. Les autochtones se réfèrent aux sites naturels sacrés, car beaucoup de manifestations à caractère culturel sont organisés autour de ces sites. Ces sites sont porteurs de symboles traditionnels, identitaires et spirituels.

Les sites naturels sacrés jouent également un rôle important dans la conservation des écosystèmes naturels. Ils apparaissent comme des sanctuaires de biodiversité en raison de leur protection intégrale. Leur statut sacré contribue largement à les préserver contre certaines menaces d'origine anthropique. Dans les zones côtières et forestières, les sites naturels sacrés constituent des endroits propices à la reproduction de certaines espèces animales et végétales. Certaines espèces animales ou végétales inféodées aux sites naturels sacrés sont également sacralisées. Cela épargne ces espèces de toutes sortes d'utilisation. Dans un des bois sacrés répertoriés au cœur de la ville d'Oussouye, nous avons identifié 42 espèces végétales ligneuses. Cet espace boisé résiste encore à la poussée urbaine. Il est de même du site de *Déni Mbott* marqué par la présence d'un baobab à la rue de Thiong de Dakar Plateau.

Divers sites de ce genre sont répertoriés au Saloum. On peut citer la forêt *Soutouto* à Missirah, qui est un lieu de refuge ou encore le site de *Kanguel*, un lieu de culte caractérisé par un arbre *Sclerocaryabirrea* à Thialane. Les sites naturels sacrés sont souvent les habitats de plusieurs espèces aquatiques qui sont parfois des animaux totémiques.

Relation entre les sites naturels sacrés et les indices de développement socio-économique

Une analyse de régression linéaire simple a permis d'identifier l'indice de développement régional comme facteur associé au nombre de sites naturels sacrés. L'indice de Développement Régional (IDR) est établi à partir d'une agrégation de quatre indices. Il s'agit des indices de : savoir, justice et équité, santé et population, richesse et emploi.

En effet, le nombre de sites naturels sacrés diminue lors l'indice de développement régional augmente ($\beta = -61.07773$; $p= 0.023$). Cela prouve qu'il y a relation significative entre le nombre de site sacrés avec certains paramètres déterminant le développement territorial. Cependant, cette relation peut être nuancée, puisque les données utilisées ne concernent que quelques localités (15). Il est probable que la relation change en prenant en compte un nombre plus élevé de sites sacrés et de localités.

Il faut également souligner que tous les indices composant l'IDR sont associés au nombre de sites naturels sacrés. L'association est négative entre le nombre de sites naturels sacrés et les indices du savoir, santé / population et richesse / emploi pris séparément tandis qu'elle est positive avec l'indice justice équité ($p < 0,05$). L'indice du Savoir relatif à l'éducation et la communication, l'indice Justice et équité correspondant au niveau d'insécurité et à l'égalité des sexes en activité, l'indice santé et population qui renvoie à la fécondité et l'accès et la qualité de la prise en le taux de chômage, le taux de pauvreté. On peut interpréter cette situation comme par la faiblesse de variation des valeurs d'indice ou d'échelle territoriale. Il est probable que la nature du test statistique utilisé (régression linéaire) ne donne pas forcément une lecture assez correcte en raison des limites liées aux données disponible concernant les sites naturels sacrés. Dans tous les cas, les résultats du test de régression doivent être nuancés par ce que les indices socio-économiques sont appréciés au niveau régional, alors que les réalités des localités ayant fait l'objet d'étude est tout autre.

Discussion

Si on considère la situation des sites naturels sacrés dans les différentes localités étudiées, on est bien amené à dire que l'état des sites naturels sacrés est sans doute en rapport avec le processus de développement local. Plusieurs éléments pourraient expliciter pour comprendre ce fait, qui apparaît comme une menace réelle pour certains sites naturels sacrés. Il importe de discuter ici, au regard des contraintes territoriales, les possibilités d'une conservation durable des sites naturels sacrés.

Le contrecoup du processus de développement sur les sites naturels sacrés

Les sites naturels sacrés perdent de l'importance là où les savoirs en rapport avec leur conservation s'étiolent. Dans plusieurs localités, les sites naturels sacrés sont menacés de toute part. Ces menaces sont de nature, d'ampleur, d'incidence et d'origine très diverses. Même si les milieux naturels restent en constante évolution, leur perturbation est dans une certaine mesure liée à l'action parfois préjudiciable de l'homme. A cet effet, les sites naturels sacrés subissent le contrecoup du développement des territoires. Le processus de développement entraîne ainsi diverses formes d'agressions qui les fragilisent parce que diminuant leur superficie. De nombreux sites naturels sacrés situés dans l'agglomération de Dakar ont été progressivement réduits ou ont tout simplement disparu à cause de la spéculation foncière exacerbée. A ce propos, Ndiaye et Diagne (2004) soulignent que dans l'espace de Dakar, près de cinquante sites sacrés existent toujours. Mais, une demi-douzaine de sites sacrés a été répertoriée ; ces sites sont devenus inaccessibles ou n'existent plus, parce que l'emplacement est maintenant occupé par des constructions. On note ainsi une diminution du nombre de sites naturels sacrés dans les zones urbaines. Ces sites sacrés ont été remplacés par la construction

d'infrastructures urbaines et de logements. Le site de *Kôn* a même disparu. Un parc d'attraction « *Magic Land* » a été érigé au niveau de cet espace en 2004, sur une étendue de 1,25 ha. Le site *Gorgui Mayma Pône* aux *Almadies*, a subi le même sort. L'hôtel *Méridien Président* y est construit. Il en est de même à la deuxième colline des *Mamelles* sur laquelle le *Monument de la Renaissance* est bâti.

Photos de la Petite colline des Mamelles avant et après la construction du Monument de la Renaissance Africaine



Source : <http://www.planete-senegal.com/senegal/ouakam.php>



Source : *Badiane* (2018)

Le processus de disparition des sites naturels sacrés est plus explicite dans les propos de *Sidibé* (2013) qui fait remarquer que « *Le paysage littoral urbain de Dakar mêle ce qu'il est convenu d'appeler tradition et modernité, tant au niveau des pratiques qu'on y rencontre que des constructions, des patrimoines matériels (édifices religieux) et immatériels (territoire sacré de vie des génies tutélaires). Ainsi à Ouakam, sur la plage des Mamelles qui est à seul usage récréatif, Pape Diop, Lébou ouakamois sénateur et proche du président sortant, a construit un bâtiment colossal malgré l'interdit, jusqu'ici jamais bravé, du génie local, Mam, qui ne tolère aucune cohabitation nocturne. Faisant fi des traditions, ce riche personnage politique a construit puis loué des locaux à l'Office International des Migrations – de façon significative, la majorité des usagers de ce littoral se représentent ce bâtiment comme un hôtel. Les plagistes expliquent qu'au début des travaux, le génie manifestait son mécontentement en coupant le courant, claquant des portes, bref, en faisant tout ce qui peut effrayer un mortel...* ».

Les dynamiques spatio-temporelles des sites naturels sacrés boisés sont assez perceptibles à travers la régression du couvert végétal. Ces espaces boisés sont alors comptés parmi les aires menacées surtout en zone urbaine. Il n'est pas rare aujourd'hui de constater des actes de violation des sites naturels sacrés. Ces actes condamnables dégénèrent parfois sur des litiges entre autochtones et fauteurs. Une des menaces majeures qui pèse sur l'avenir du système de conservation des sites naturels sacrés est la spéculation foncière urbaine. Il est admis que l'espace urbain est convoité et sa structure se resserre davantage. De plus, le système moderne de l'aménagement urbain tient rarement compte du principe de l'interdiction d'occuper

ou de construire jusque dans les environs immédiats des sites naturels sacrés. On n'hésite pas à lotir parfois les espaces sacrés qui se trouvent à l'intérieur de la ville. Ce fut le cas en 1968 dans la ville d'Oussouye, quand le lotissement a été effectué jusque dans les bois sacrés. Les espaces sacrés sont grignotés, quand on sait qu'aux abords de celles-ci, s'étendent des habitations. Ces sites sont au centre des dynamiques concurrentes pour le contrôle de l'espace.

A bien des égards, la subsistance des sites naturels sacrés en milieu urbain semble paradoxale. D'un côté, on les considère comme des espaces stigmatisés, et de l'autre côté, ils apparaissent comme des espaces à conserver sinon par idéologie. En tout état de cause, il est clair que les menaces sont bien identifiées. C'est l'opposition entre rythmes sociétaux et rythmes naturels, entre simple voisinage et multiplicité des centres d'intérêts autour des sites naturels sacrés. La fragmentation de ces espaces naturels sacrés résulte aussi de la croissance urbaine. L'innovation, la création de nouveaux réseaux portent atteinte forcément au milieu naturel. L'aménagement urbain a pour conséquence d'instaurer un nouvel ordre qui disloque l'équilibre de l'environnement local. Les populations autochtones qui avaient un attachement très fort à la terre, pour des raisons culturelles, ont changé d'attitude à l'égard du milieu. Les pratiques nouvelles leur exigeraient une conversion, ce qui accentue le processus de désagrégation du système traditionnel de conservation des sites naturels sacrés.

Les pratiques traditionnelles ont fait leur preuve, parce qu'elles ont été à l'origine de la subsistance des sites naturels sacrés dans différentes localités. Le rôle que ces pratiques ont joué dans la conservation de ces espaces sacrés est vraiment éminent. Aujourd'hui en s'appuyant sur ces pratiques traditionnelles, on peut dire que la protection durable des sites naturels sacrés est possible. Il faudrait seulement une volonté réelle émanant de l'intérêt général à maintenir ce patrimoine.

Les sites naturels sacrés dans lesquelles la société traditionnelle a toujours trouvé profit, doivent être conservées. Ils devraient intégrer naturellement les paysages ruraux et urbains. Cela fait penser que les sites naturels sacrés aussi insignifiants soient-ils peuvent toujours avoir leur place dans l'environnement au sein des agglomérations humaines. Il reste à voir de quelle manière on peut conserver ces sites à long terme. Les zones urbaines par exemple ne sont pas des plus propices pour le maintien d'espaces naturels.

En considérant l'importance culturelle des sites naturels sacrés, il apparaît dans un sens important d'accorder un certain crédit à leur conservation. Cependant, on ne saurait justifier la préservation des sites naturels sacrés par leurs seules considérations culturelles ou religieuses. La conservation des espèces végétales ainsi que celle des écosystèmes non altérés revêtent aussi une importance capitale. Il a été plus haut développé l'importance de la conservation des sites naturels sacrés. En effet, compte tenu de la valeur culturelle et du respect de l'environnement, on peut penser que cela peut permettre une conservation durable des sites.

Plusieurs initiatives sont notées dans ce sens. En 1996, l'UNESCO avait recommandé de « *supporter et d'encourager l'initiative entreprise par la communauté de Yoff pour l'érection de l'île de Yoff en réserve de la biosphère* ». En 2013, un projet intitulé PACT-BIODIV (Conserver de la Biodiversité par le biais de la valorisation du patrimoine culturel et traditionnel) initié par la Fondation MAVA pour la nature a été mis en œuvre au Sénégal et dans trois autres pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Guinée Bissau, Guinée Conakry et Gambie). L'objectif est « *la valorisation du patrimoine culturel pour la conservation de la biodiversité et leur intégration dans les systèmes de gestion des AMP et les cadres juridiques relatifs à la gestion des Aires Marines Protégées (AMP)* ». Un des résultats de ce projet est la reconnaissance de l'importance des modes traditionnels de gestion, en identifiant et en diffusant les savoirs endogènes, normes, pratiques culturelles (SENEP) et modes de gestion de la biodiversité associés.

Ces initiatives ont eu des impacts positifs en termes de sensibilisation et d'organisation de l'intervention de certains groupes d'acteurs autour des sites naturels. Elles ont incité à réfléchir sur les orientations et les décisions à prendre en vue de l'intégration des savoirs, des normes et des pratiques culturelles en rapport avec la conservation de la biodiversité dans les cadres juridiques au Sénégal.

En effet, la conservation des sites naturels sacrés peut aller de pair avec le développement. La restriction appliquée au niveau de certains sites naturels sacrés constitue un rempart à la pression exercée par les populations dans certains cas de figure, notamment en milieu rural. De ce fait, en s'appuyant sur les systèmes traditionnels de valorisation des sites naturels sacrés, on peut arriver à instaurer une convergence des interventions de protection. La pérennité des sites naturels sacrés ne peut se passer aujourd'hui d'une démarche de cogestion.

Etant un patrimoine naturel et indissociable au développement durable, les sites naturels sacrés peuvent être des catalyseurs d'avantages économiques permettant de lutter contre la pauvreté. Par le développement d'activités comme l'écotourisme autour des sites naturels sacrés, on parviendra à tirer des bénéfices énormes pour les autochtones. L'héritage culturel des peuples autochtones sera maintenu ou consolidé et les sites naturels sacrés continueront à jouer le rôle de sites de conservation de la biodiversité. En termes de suggestions, il est d'une grande nécessité de prendre en compte les sites naturels sacrés dans les politiques de gestion durable de l'environnement. Il serait ainsi avantageux de procéder si cela n'est pas fait au classement de ces sites afin qu'ils intègrent pleinement le réseau des aires protégées du Sénégal.

Conclusion

L'étude des sites naturels sacrés en lien avec les dynamiques territoriales a permis d'aboutir à un certain nombre de constats. Les données sur les sites naturels sacrés sont encore assez partielles à l'échelle du Sénégal. L'étude réalisée a donné

l'opportunité de répertorier le nombre de sites naturels dans 15 localités. Le nombre de sites identifiés est de 126 avec une majorité de sites associés à la végétation sous forme isolée ou en groupement. Bien que le travail ne soit pas exhaustif, l'importance socio-culturelle et écologique des sites incite à dire qu'il est nécessaire de procéder à leur inventaire systématique à des échelles territoriales fines (villages ou communes) pour permettre une analyse plus appropriée et consistante. L'analyse de répartition des sites naturels sacrés montre qu'il existe des écarts énormes d'effectifs de sites selon les localités. Plusieurs facteurs expliquent cette distribution inégale des sites naturels sacrés. Mais, le test effectué à partir de l'indice de développement régional prouve en partie que le niveau de développement des localités influe sur l'importance en nombre ou non des sites naturels. Malgré les limites de l'étude, on peut retenir que la régression des sites naturels sacrés dans les localités du Cap-Vert (Dakar) par exemple, est provoquée par l'urbanisation. Les cas de disparition de sites naturels sacrés sont plus notés sur le territoire dakarais. Ces espaces sont généralement remplacés par les habitations ou les infrastructures. L'étude permet de conclure, que des menaces pèsent sur ce patrimoine naturel et culturel au Sénégal. Le développement des agglomérations humaines et les mutations socio-économiques entraînent sans doute une perte des sites naturels sacrés. Pourtant, il existe bien des textes réglementaires au Sénégal en faveur de la protection des sites patrimoniaux. On peut à ce titre évoquer la loi n°71-12 du 25 janvier 1972 fixant le régime juridique des monuments historiques et des fouilles. Cette loi stipule que « *sont classés monuments historiques les biens meubles ou immeubles publics ou privés, y compris les monuments naturels et les sites ainsi que les stations ou gisements anciens dont la préservation ou la conservation présente un intérêt historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque* ». Cela veut dire que des mesures devraient être prises pour le classement des sites naturels sacrés qui le méritent et qui ne bénéficient pas jusque-là de statut spécifique. Il faut également une rigueur dans l'application des lois pour la reconnaissance et la valorisation des savoirs écologiques traditionnels. Les milliers d'individus de baobabs qu'on retrouve à Dakar renseignent en partie sur le legs de la communauté Lébou, qui est en fait le support de pratiques et de croyances traditionnelles. Il ressort de cette réflexion que plusieurs orientations s'ouvrent en termes d'approfondissement de la recherche sur les sites naturels sacrés au Sénégal. Il est indispensable aujourd'hui de collecter suffisamment d'informations sur ces sites naturels sacrés à l'échelle nationale, d'appliquer les outils d'analyse spatiale et d'évaluation de leur richesse écologique. Cela pourrait permettre de dégager une stratégie nationale de valorisation pour éviter une disparition totale des sites ou leur réduction à des ces espaces insignifiants.

Références bibliographiques

BADIANE S. D. (2005), *Les écosystèmes forestiers sacrés de la ville d'Oussouye : analyse floristique et problématique de conservation*. Mémoire de maîtrise, géographie, Université Gaston Berger Saint-Louis, Sénégal, 133 page.

- BADIANE S. D. (2006), *Les pratiques culturelles et gestion des ressources forestières en basse Casamance : l'exemple des Diola d'Oussouye*. Mémoire de DEA, Géographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 83 p.
- BADIANE S. D. (2012), *Espaces forestiers de la Casamance amphibie (Sénégal). Déterminisme territorial, biodiversité et stratégies de conservation*. Thèse de doctorat unique. Spécialité : Environnement littoral, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 320 p.
- DIATTA C. S. (2012), *Le rôle des sites naturels sacrés pour la conservation des ressources naturelles marines et côtières : l'exemple du Petit Kassa et de l'aire du patrimoine autochtone et communautaire de Mangagoulack (Casamance)*. Mémoire de Master2, Institut Universitaire des Pêches et d'Aquaculture (IUPA), 87 p.
- DIATTA C. S., DIOUF M., KARIBUHOYE C. et SOW A. A. (2017), « Sites naturels sacrés et conservation des ressources marines et côtières en milieu traditionnel diola (Sénégal) », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 11 | 2017, mis en ligne le 03 juillet 2017, consulté le 19 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2900> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2900
- DJIGO A. (2001), *Patrimoine culturel et naturel de la Réserve de biosphère du delta du Saloum (RBDS) : étude de quelques croyances, pratiques traditionnelles et stratégies de protection*. Mémoire de DEA en histoire, Dakar, UCAD, FLSH.
- NDIAYE P., DIAGNE M., (2004), *Étude des Sites sacrés de la Presqu'île du Cap-Vert. État de Référence : Connaissances sur les Sites sacrés de la Presqu'île du Cap-Vert Inventaire et classement des Sites sacrés. Mise en place du Comité de Gestion des Écosystèmes Marins de la Presqu'île du Cap-Vert (COGEM Cap-Vert)*, 68 p.
- SIDIBE I. (2013), « Un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du Sénégal », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2013/1-2 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2016, consulté le 23 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/5415> ; DOI : 10.4000/eps.5415
- TAIQUI L., BENSALAH H., SAVA E. (2009), « La conservation des sites naturels sacrés au Maroc : est-elle incompatible avec le développement socio-économique ? » *Mediterraneaserie de estudiosbiológicos, época II* n° 20, pp. 10-46.